

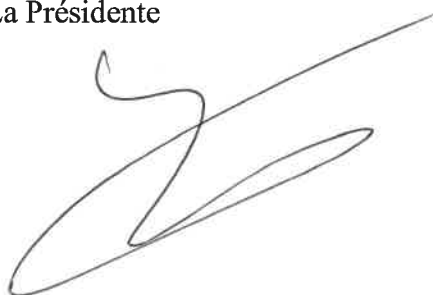
A.G.E.

**Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros**

**Siège social : 60 Chemin de Ficologne, 73190 SAINT-BALDOPH
450 329 958 RCS CHAMBERY**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Certifié conforme
La Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'Z' or 'S' shape with a long horizontal stroke extending to the right.

Désignation de l'entreprise : A . G . E .		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 60 CHEMIN DE FICOLOGNE		73190 SAINT BALDOPH	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 4 5 0 3 2 9 9 5 8 0 0 0 3 4		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 5	
		N-1 3 1 1 2 2 0 2 4	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF 915	
Fonds commercial (1)		AH 15 000	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP 236	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR 113 579	
Autres immobilisations corporelles		AT 37 616	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		AV	
Participations		CS	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH 947	
TOTAL (II)		BJ 168 293	
Matières premières, approvisionnements		BL 101 500	
En cours de production de biens		BN 24 000	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX 441 073	
Autres créances (3)		BZ 43 032	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF 117 907	
Charges constatées d'avance (3)*		CH 1 274	
TOTAL (III)		CJ 728 786	
Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW	
Primes de remboursement des emprunts (V)		CM	
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 897 080	
		IA 155 776	
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP 947	
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A . G . E .

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :20.....000.....)	DA	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	232 201	231 878
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	73 755	36 324
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	327 956	290 201
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 255	7 007
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	133	133
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	231 406	460 499
	Dettes fiscales et sociales	DY	100 871	79 352
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	77 681	71 988
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	413 347	618 979
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	741 303	909 180
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	413 347	615 734
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

Événements post-clôture

Informations significatives

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	915			915
Fonds commercial	15 000			15 000
Immobilisations corporelles				
Constructions sur sol d'autrui	236			236
Installations techniques, matériels et outillages industriels	113 579			113 579
Matériel de transport	19 679		402	19 276
Matériel de bureau et matériel informatique	11 341	833		12 173
Mobilier	6 167			6 167
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	947			947
TOTAL GENERAL	167 863	833	402	168 293

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	915			915
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	96 807	7 048		103 855
Matériel de transport	9 125	2 942	198	11 869
Matériel de bureau et matériel informatique	6 599	1 283		7 883
Mobilier	1 268	1 234		2 502
TOTAL GENERAL	114 714	12 507	198	127 024

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autrui	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	8 158	20 595			28 753
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	8 158	20 595			28 753

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ-

(Art. 832-4)

Frais de développement

Fonds commercial

Le montant inscrit au poste « Fonds commercial » s'élève à 15 000 euros à la clôture de l'exercice, avec un amortissement linéaire sur une durée de 10 ans.

Le test de dépréciation a été réalisé et la feuille de travail correspondante est archivée dans le dossier annuel.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Coûts d'emprunt incorporés dans l'actif

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	947	947	
Clients douteux ou litigieux	28 700	28 700	
Autres créances clients	412 373	412 373	
Personnel et comptes rattachés	16 435	16 435	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 085	2 085	
Taxe sur la valeur ajoutée	23 253	23 253	
Débiteurs divers	1 260	1 260	
Charges constatées d'avance	1 274	1 274	
TOTAL	486 326	486 326	

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
ACTIONS	10.00	2 000			2 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	20 000			
Réserve légale	2 000			
Autres réserves	231 878	324		
Résultat de l'exercice	36 324		36 000	
Total des capitaux propres	290 201	324	36 000	

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				20 000
Réserve légale				2 000
Autres réserves				232 201
Résultat de l'exercice				73 755
Total des capitaux propres				327 956

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	10	10		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 245	3 245		
Fournisseurs et comptes rattachés	231 406	231 406		
Personnel et comptes rattachés	15 270	15 270		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 240	49 240		
Impôts sur les bénéfices	10 802	10 802		
Taxe sur la valeur ajoutée	23 298	23 298		
Autres impôts taxes et assimilés	2 262	2 262		
Groupe et associés	54 861	54 861		
Autres dettes	22 820	22 820		
TOTAL	413 213	413 213		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 740			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉCISIONS SUR LES DETTES -

(Art. 832-16)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 245
TOTAL	3 245

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 998
Dettes fiscales et sociales	8 198
TOTAL	21 206

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

Engagements hors bilan	Montant à la clôture de l'exercice
(dont les effets de commerce escomptés non échus)	
Engagements de retraite et avantages similaires	24 552
Autres engagements	
TOTAL	24 552

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

A.G.E.

**Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 60 Chemin de Ficologne, 73190 SAINT-BALDOPH
450 329 958 RCS CHAMBERY**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 11 MAI 2026**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2025**

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 73 755,21 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	73 755,21 euros
Un prélèvement sur le compte « autres réserves »	16 244,79 euros

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	90 000,00 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique	
Soit 45,00 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement ce jour au siège social.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 90 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	36 000,00	0,00	36 000,00
N-2	38 000,00	0,00	38 000,00
N-3	43 000,00	0,00	43 000,00

A

CINQUIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Et donne procuration à tout avocat de la SCP ARMAND-CHAT & ASSOCIES de procéder auprès du Guichet unique au dépôt des formalités de dépôt des comptes annuels.

En conséquence de faire toute déclaration, signer toute pièce, payer et recevoir toute somme et en général faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

Certifié conforme
La Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'Z' or 'J' shape with a long horizontal stroke extending to the right.A handwritten letter 'A' in black ink, located in the bottom right corner of the page.